



018000871

BOURGES CENTRE

Ressources – origines de l'eau

Les eaux distribuées proviennent d'une eau souterraine. La gestion de l'eau est en régie communautaire.

Communes desservies

Le réseau de distribution concerne la commune de BOURGES.

Contrôle sanitaire réglementaire

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits.

Ainsi, en 2019, 190 prélèvements ont été réalisés sur le réseau et en production donnant lieu à diverses analyses (pouvant comporter jusqu'à 643 paramètres). Chaque analyse est interprétée en référence aux valeurs réglementaires définies en application du Code de la santé publique.

Les résultats de ces analyses peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Principaux résultats d'analyses

Table with 4 columns: Paramètre, Norme, Taux de conformité, Commentaires. Row for Bactériologie showing 100% conformity.

Table with 5 columns: Paramètre, Seuil réglementaire, Teneur moyenne, Teneur maximale, Commentaires. Rows for Dureté, Nitrates, Pesticide prédominant, Fluor, Fer, Arsenic, Sélénium, Manganèse.

Conclusion sanitaire globale

Eau de bonne qualité bactériologique.

Pesticides : Une substance a fait l'objet d'un dépassement de norme dans une analyse sur les quatre réalisées. Le dépassement de norme observé ne nécessite pas de restriction de consommation de l'eau.

Un dépassement de la référence de qualité pour le paramètre manganèse a été mesuré.

Tous les autres paramètres mesurés respectent les normes

Recommandations sanitaires

● Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

● Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire ou de l'utiliser pour la cuisine.

● A dose modérée, le fluor est bénéfique pour la santé. La teneur étant inférieure à 0,5 mg/l, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire après avis médical.

● Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.

● Si la saveur ou la couleur de l'eau change, signalez-le à votre distributeur d'eau.